14.02.2020

Chantage par mail : ne tombez pas dans le panneau !

On assiste actuellement à une augmentation des mails de spam, à travers lesquels des escrocs essaient d'extorquer de l'argent en l'échange de leur silence. Surtout ne répondez pas à leurs demandes.

Plusieurs services de police suisses ont lancé l'alerte contre le chantage par mail. Si vous recevez ce type de message dans lequel, les criminels affirment avoir piraté votre routeur et vous avoir filmé pendant une visite sur un site érotique, sachez que leur but est de vous faire peur pour que vous leur versiez une rançon en bitcoin.

Sachez aussi que vous n'avez probablement jamais été piraté. Donc, la seule chose à faire est de marquer le message comme courrier indésirable et de le supprimer. Surtout ne payez pas de rançon. Par sécurité, le mieux serait de modifier le mot de passe de votre compte de messagerie électronique. À ceux qui ont déjà payé, la police conseille de porter plainte auprès de leur commissariat de police.

Copyright – Tous droits réservés. Haute Ecole Spécialisée de Lucerne – Informatique